



**BIENTÔT
ICI**



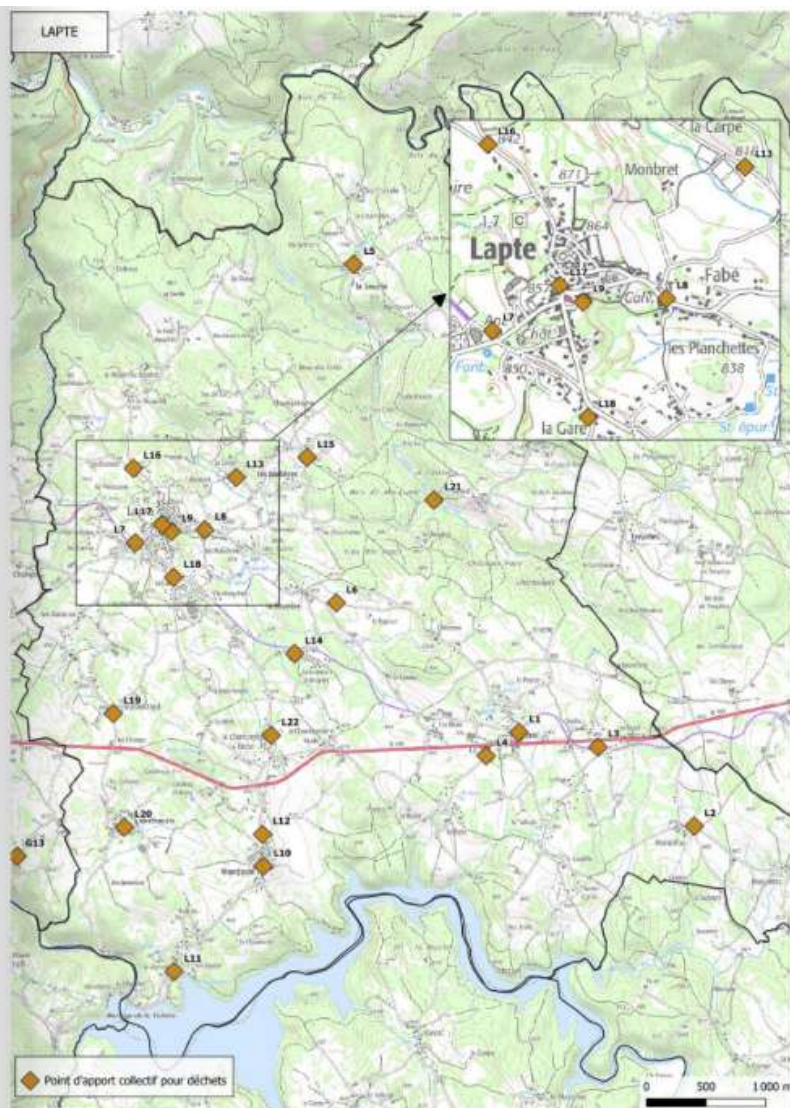
LAPTE :
LES POINTS D'APPORTS COLLECTIFS



Les points d'apports collectifs sur Lapte :

Verne - Parking voie verte	L1
Merdalhac - Route de Brossette	L2
Lachaud - Route de Laudonne	L3
Verne - Parking école du Petit Suc	L4
Route des Chazellis	L5
La Bruyère - Route de Verne	L6
Gymnase	L7
Fabé	L8
Place Marius Sarda	L9
Montjuvin centre route de St Jeures	L10
Montjuvin - Base nautique	L11
Montjuvin entrée - Route de St Jeures	L12
Stade les Mollieres	L13
La Bruyère (lotissement)	L14
Croisement Route Rivier/Chazellis	L15
Route du Bouchet/Route des Rochers	L16

Place des Capucines	L17
La Gare	L18
Mazalibrand	L19
Berthouzis	L20
Buniat	L21
La Chambertiére Basse	L22



Mémo tri

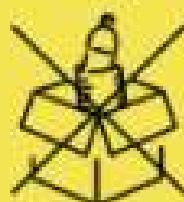
Tous les emballages et papiers se trient



Petits emballages en cartons, briques alimentaires, emballages en métal et en plastiques et
TOUS les papiers



Les déchets triés en
sacs ne peuvent pas
être recyclés.
Bien les vider en vrac
dans la colonne



Séparer les
emballages les
uns des autres.
Ne pas
les imbriquer

EN
VRAC
UNIQUEMENT



Les déchets ménagers
non recyclables



SAC
FERME
50L MAX



Le verre :
bouteilles et bocaux



EN
VRAC



CITEO



Interdiction de déposer dans les colonnes et à côté : des encombrants,
déchets verts, déchets dangereux, gros cartons...
à déposer en déchetterie à Yssingeaux, Retournac ou Monistrol/Loire
Horaires des déchetteries : <http://www.symptom.fr/>



En cas de dépôts sauvages, vous vous exposez à une amende et
à des poursuites judiciaires, au delà des incivilités et de l'impact
environnemental conséquent.